

## **FICHE PRATIQUE N°04**

"Les différents profils pour les gestionnaires et leurs actions dans GALION au regard des demandes des maîtres d'ouvrage déposées sur le portail SPLS"

## Question:

Comment savoir quel profil demander et utiliser pour le portail SPLS ?

Que peut-on faire avec chacun des profils pour la programmation et le suivi des opérations relevant de notre entité ?

## Réponse:

Dans le guide utilisateur pour les maîtres d'ouvrage, les profils et leurs fonctions sont exposés de la page 4 à la page 5 (voir détail page suivante).

Tous les acteurs originels de l'outil d'instruction des aides à la pierre, Galion, sont présents sur le dispositif de programmation et ont de nouvelles fonctions liées au portail de suivi et de programmation (SPLS). On retrouve ainsi les profils suivants :

- Administrateur Maître d'Ouvrage
- Gestionnaire principal du maître d'Ouvrage
- Gestionnaire Délégué du Maître d'Ouvrage
- Lecteur Maître d'Ouvrage

Vous pouvez télécharger le guide sur le site : galion.info.application.logement.gouv.fr, dans la rubrique "assistance", sous rubrique "fiches utilisateurs" (cf. lien).

## Annexe des profils relatifs aux maîtres d'ouvrage

Voici la liste des différents profils envisageables pour le maître d'ouvrage et les fonctions qui leurs sont propres :

Ce profil est dédié au niveau de représentation le plus haut du maître d'ouvrage. Il accède à l'ensemble des fonctions du dispositif de programmation pour l'ensemble des acteurs agissant pour son compte.
Ce profil est dédié au « gestionnaire » des demandes, agissant pour le compte d'un M.O. :
- un MO peut disposer de plusieurs services gestionnaires ;
- un service gestionnaire relève d'un seul MO.
Ce profil voisin du profil « Gestionnaire principal du maître d'ouvrage » dispose des mêmes privilèges mais ne peut valider les demandes qu'il a déposées pour le compte du maître d'ouvrage.
Consultation des demandes de programmation.

Actions	Administrateur	Gestionnaire principal	Gestionnaire Délégué	Lecteur
Création des demandes de programmation	✓	✓	✓	
Modification des demandes de programmation (tant qu'elles ne sont pas programmées sur une année par le responsable de la programmation)	✓	✓	✓	
Validation des demandes de programmation	✓	✓		
Réception des notifications d'avancement de l'instruction du dossier de financement	✓	✓	✓	
Renseignements des données d'avancement sur les demandes de programmation	✓	✓	✓	
Consultation des autres demandes en cours et validées	✓	✓	✓	✓
Édition des tableaux de bord	✓	✓	✓	
Exemples	direction développement du patrimoine (ex : siège M.O.)	responsable montage de projet(ex : filiale M.O. différente du département du siège)	instructeur "montage de projet"	directeur - président du M.O. ou direction financière